

Fabrication d'aliments à la ferme



Moulin à céréales

Depuis 11 ans, Sylvie produit les aliments de ses volailles à la ferme, hormis l'aliment de démarrage issu du commerce qui est donné aux poussins les 3 premières semaines. Pour produire les aliments, Sylvie achète localement des céréales, légumineuses et du tourteau de tournesol, puis elle élabore les mélanges et moule les différents ingrédients. Pour moulin, elle utilise un petit moulin acheté 800 € il y a 11 ans et pouvant broyer 600 kg d'aliment en 20 minutes.

Les motivations principales de Sylvie concernant la fabrication d'aliments à la ferme sont de ne plus utiliser de tourteau de soja et de maîtriser la production. La fabrique permet aussi de diminuer les coûts et d'avoir un contrôle sur la qualité des aliments. Sylvie souhaite par exemple ne pas donner d'aliment trop fin, sous forme de farine, car cela cause des problèmes de digestion. La fabrication d'aliments à la ferme nécessite tout de même plus de travail et demande des espaces de stockage.

Afin de concevoir les rations, Sylvie a reçu l'expertise d'un vétérinaire spécialisé en volailles qui l'a aidé à établir les bonnes proportions. Avec l'expérience, elle sait les adapter en fonction de la météo et du comportement des volailles. Quand il fait froid, en hiver, elle augmente la part du maïs dans l'aliment pour leur fournir plus d'énergie, mais ce surplus de maïs est à éviter en été, car cela augmente la production de graisse.

Tuerie à la ferme

Mise en place, elle aussi, depuis 2011, la tuerie comme la fabrication d'aliments à la ferme était une évidence. Cela permet à Sylvie de tendre vers la complète maîtrise de son système de production. Cet atelier lui évite d'avoir à amener, puis ramener les volailles à l'abattoir le plus proche situé à une heure de route. La tuerie à la ferme lui permet ainsi de faire des économies de temps et d'argent.

Pour plus de facilité logistique, les poulets sont tués par groupes de 4 et Sylvie en abat 15 à 20 en une matinée. Ses poulets font environ 2,3 kg pour les femelles et 3 kg pour les mâles. Les 2 bandes de 250 poulets sont chacune abattues en l'espace d'un mois et demi.



Zone d'éviscération des volailles

Les visites de fermes, financées par l'ADEME, ont pour objectif de sensibiliser et d'informer le plus largement possible les différents publics du monde agricole régional. Elles sont axées sur le lien entre agriculture et changement climatique pour diffuser les bonnes pratiques agricoles favorables au climat.

SAISON 2023

VISITES DE FERMES AUX PRATIQUES FAVORABLES AU CLIMAT



Visite N° 9 : Tuerie et fabrication d'aliments à la ferme

**Sylvie IMBERT,
Saint-Pierre-Avez**

Présentation de l'exploitation

Sylvie Imbert s'est installée sur cette exploitation située au cœur des Baronnies, dans les gorges de la Méouge depuis 2005. Sylvie élève 500 volailles par an, deux bandes de 250 poulets, le tout sur 6 parcours avec 6 bâtiments de 16 m². Son infrastructure est prévue pour 1500 volailles par an, mais elle a diminué sa production.

La totalité des volailles est commercialisée en circuit court. En effet, Sylvie livre en personne toutes ses volailles chez des particuliers à raison de 2 tournées de livraison par mois.

En plus des volailles, Sylvie élève un petit troupeau de vaches allaitantes qui peuvent profiter des 70 ha d'alpages composés de landes et de 10 hectares boisés. Cette année le troupeau comporte 2 vaches, 2 génisses et 2 veaux, une vache et un veau ont été vendus en 2021.

À l'inverse d'un élevage intégré où la coopérative fournit une grande partie des moyens de production (poussins, aliment...), la ferme de Sylvie est la plus autonome possible et n'achète que très peu d'intrants.

Pour cela, elle produit l'aliment pour volaille elle-même, à partir de céréales et légumineuses locales et elle réalise l'abattage de ses volailles à la ferme.

Comme le dit elle-même Sylvie à propos de sa ferme : "Soit on fait tout, soit on ne fait rien."

Chiffres clés

Alpage : **70 ha**

Parcours des volailles : **1 ha**

500 poulets de chair par an

3 bovins

2 ânes

Le diagnostic

Les résultats sont issus de l'outil d'auto diagnostic mis à disposition par l'IRA2E (Inter-Réseau Agriculture, Énergie et Environnement) sur "www.jediagnostiquemaferme.com. Il se destine à tous les publics du secteur agricole et qui souhaitent estimer les performances énergétiques et climatiques d'une exploitation agricole.

⚡ Consommations d'énergie en 2021

Énergie consommée : 131,5 GJ/an

Les énergies directes liées à l'utilisation de produits pétroliers et de gaz ainsi que les énergies indirectes liées au transport des aliments pour le bétail représentent 74 % de l'énergie consommée sur la ferme.

🛢️ Produits pétroliers et gaz : 52 GJ/an

1er poste de consommation énergétique, il correspond principalement à l'utilisation d'essence pour les livraisons et à d'occasionnels trajets personnels.

⚡ Électricité : 24,5 GJ/an

L'électricité sert au fonctionnement du réfrigérateur de la tuerie, au chauffage des poussins et à l'utilisation du moulin pour faire l'aliment des volailles.

🌱 Engrais minéraux et amendements organiques : 0 GJ/an

Ne comportant pas de cultures, l'exploitation n'utilise pas d'engrais.

🌾 Aliments bétail : 45,2 GJ/an

C'est le 2^e poste de consommation énergétique de l'exploitation. Il correspond à l'énergie indirecte utilisée pour le transport et la fabrication de fourrage et de céréales.

⦿ Autres : 9,8 GJ/an

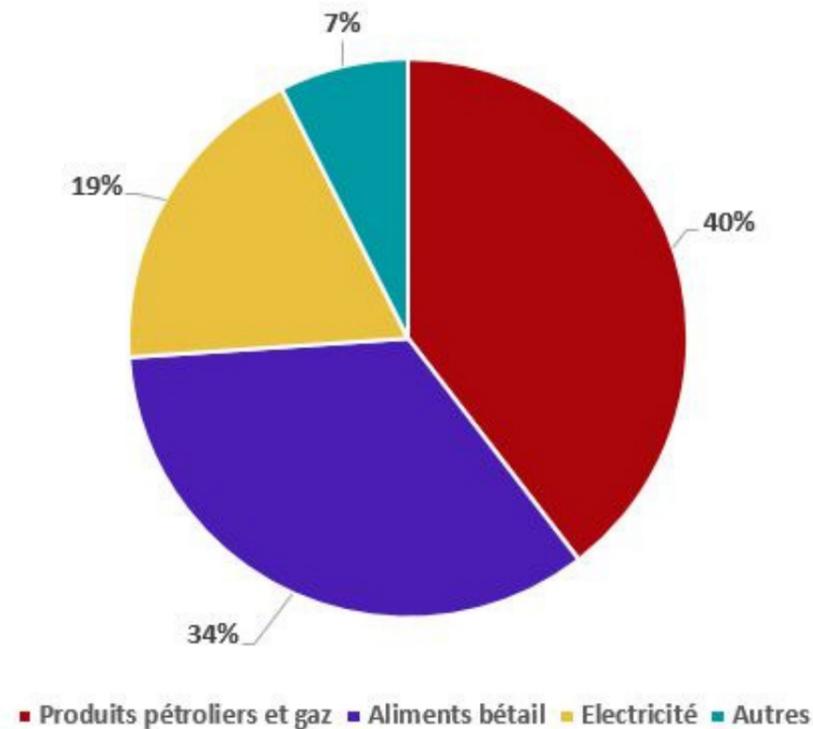
Ce poste correspond principalement à l'énergie utilisée pour la construction des bâtiments agricoles, mais aussi à l'énergie indirecte liée à la fabrication de plastique.



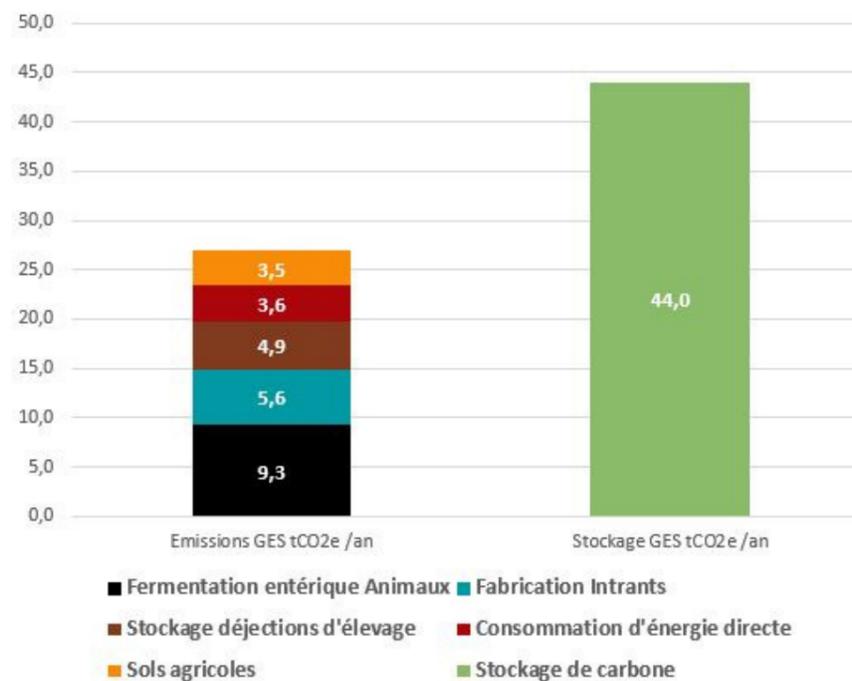
Plumuse

Consommations et émissions

PROFIL ENERGIE DE LA FERME



Profil GES de la ferme



Les gaz à effets de serre

La tonne équivalent CO2 (tCO2e) permet de comparer les impacts que les gaz à effet de serre (GES) ont sur l'environnement en les ramenant à un unique indice. Pour rappel, les GES agricoles sont le dioxyde de carbone (CO₂), méthane (CH₄) et le protoxyde d'azote (N₂O).



Émissions de GES en 2021

Les émissions : 26,7 tCO2e/an

Soit 3 fois l'empreinte carbone par habitant en France en 2021, selon le ministère de la Transition écologique.



Consommation d'énergies directes : 3,6 tCO2e/an

Ce poste correspond à 90% aux émissions liées à l'utilisation d'essence.



Fabrication des intrants : 5,6 tCO2e/an

Ce poste correspond aux émissions indirectes associées à la fabrication des bâtiments et au transport des céréales.



Fermentation entérique animaux : 9,3 tCO2e/an

Ce poste correspond aux émissions de CH₄ liées à la fermentation entérique des bovins.



Stockage déjections d'élevage : 4,9 tCO2e/an

Ce poste correspond aux émissions de N₂O et de CH₄ liées au stockage des déjections des volailles et des vaches.



Sols agricoles : 3,5 tCO2e/an

Ce poste correspond aux émissions de N₂O lors de l'apport de déjections animales à la parcelle.



Stockage de carbone : 44 tCO2e/an

Le stockage de carbone de la ferme est lié à la présence de 60 ha de landes (75%) et de 10 ha de parcours boisés (25%).

Bilan des émissions

Le stockage de carbone étant plus important que les émissions de GES, le bilan des émissions est de -17,28 tCO2e par an.



Aliment produit sur la ferme